



Rosa Canina SC.ES

COOPÉRATIVE BERGÈRE

Introduction et contexte

Depuis plusieurs années, Rosa Canina met en place des projets d'écopâturage **ayant pour objectif la préservation de la biodiversité.**

De manière non-exhaustive, vous pourrez nous voir à l'œuvre dans les sites suivants :

- Les coteaux de la Citadelle : Pré Fabry, terril Batterie (Liège)
- Le parc de Cointe (Liège)
- Le verger des remparts et la lande aux aubépines (Chartreuse, Liège)
- Le site Erika à Ninane (Chaufontaine)
- Le Thier de Jace (Grace – Hollogne)
- Divers réservoirs d'eau de la CILE
- Des prairies Natura 2000 sur le site de Caster (Bassenge et Visé)

La demande grandissante, et les projets se multipliant, il était important de trouver des solutions structurelles pour renforcer notre projet.

C'est ainsi qu'en juillet 2021, Rosa Canina est devenu une société coopérative à finalité éco - sociale.

Il y a en effet encore beaucoup de nouveaux projets à mener mais pour y faire face, nous devons renforcer notre structure à savoir :



Acquérir du matériel et notamment un véhicule pour le transport des moutons



Trouver une implantation pour nos activités (dans le grand Liège si possible) ce qui génèrera également des coûts d'investissements importants.



Inventer des nouvelles manières de CO – produire des projets de conservation de la biodiversité

VALEURS et OBJECTIFS de la coopérative



- Développer des projets **d'écopastoralisme** favorable à la **biodiversité**.



- **Soutenir des bergers** en les intégrant dans des projets d'écopâturage, en **mutualisant** des équipements de qualité et en développant **des produits écoresponsables** sur base de leurs élevages (**la laine**).



- Permettre à un maximum de citoyens d'investir et de **participer** à nos projets bergers. Il s'agit d'un **projet collectif**.



Mist et Nala

- **Renforcer et partager des savoir-faire.** Et en particulier le travail avec les chiens de bergers.

Plus concrètement...

L'appel public à l'épargne que nous lançons aujourd'hui vise les objectifs suivants :



Acquisition de **matériel mutualisé.**

Les besoins en investissement sont importants dans notre secteur et la mutualisation du matériel constitue la seule solution viable.



Renforcement du **troupeau de brebis à laine fine.**



Valorisation de la laine.

Dans un premier temps, nous voulons transformer une partie de la laine qui nous sera confiée en **fil à tricoter.**

Pourquoi devenir coopérateur de Rosa Canina SC.ES

Devenir coopérateur c'est d'abord **construire des alternatives concrètes ensemble**. Et, à l'heure où la biodiversité est plus menacée que jamais, il est grand temps d'agir, y compris en inventant des nouvelles formes d'actions basées sur des valeurs plutôt que sur de la rentabilité.

Devenir coopérateur, c'est devenir **co – propriétaire du projet**.

Les avantages concrets

- Rosa Canina SC.ES redistribue une partie de ses bénéfices à ses coopérateurs, avec un maximum légal annuel de 6 % du capital investi.

Il s'agit en effet d'un principe fondateur en économie sociale :

l'humain et l'environnement doivent toujours être privilégiés au capital.

- En tant que coopérateur vous bénéficiez de 10% de réduction sur les produits que nous proposerons (En 2025 nous comptons bien produire notre premier fil de laine)
- Dans certains cas, notre coopérative peut mettre à disposition des moutons à des particuliers. Mais ce service sera uniquement accessible aux coopérateurs. Vous pourrez également bénéficier de notre expertise pour la mise en place de vos projets « bergers »
- En tant que coopérateur, vous avez également la possibilité d'emprunter du matériel à la coopérative. Nous disposons à titre d'exemple d'une tarière, d'un enfonce-pieux, d'une cloueuse sur accu, une débroussailleuse. Nous espérons pouvoir acquérir du matériel supplémentaire qui pourra également être mutualisé.
- En tant que coopérateur, vous bénéficiez également d'une voix à l'assemblée générale. Nous fonctionnons avec un principe de **1 femme / 1 homme = 1 voix**

Les partenaires



vinay ^{ET}
FILO DES CIMES





Formulaire de Souscription

Vos coordonnées	
Nom :	
Prénom :	
Société :	
Rue :	
Numéro :	
Code Postal :	
Localité :	
E-mail (courriel)	
Tél/ GSM :	
Nombre de parts de type B de 100 € (CENT euros) souscrites	
En toutes lettres :	
En chiffres :	
Soit la somme totale de :	
En toutes lettres :	
En chiffres :	

Versement effectué en date du ... / ... / ...

Date :	
Signature :	

Ce formulaire est à renvoyer à rosacanina@skynet.be ou à l'adresse suivante :

ROSA CANINA SC.ES
Rue de l'académie 53
4000 Liège

Le versement est à effectuer au numéro de compte suivant : BE93 7320 4319 5767 avec en commentaire « parts coopérateurs + NOM + PRENOM »

Pour toute information complémentaire : www.rosacanina.be ou rosacanina@skynet.be

Encore quelques informations importantes sur cette campagne de levée de fonds.

A PROPOS DE CETTE LEVÉE DE FONDS :

- La levée de fonds débute le 1/07/2024 et **se terminera le 30/06/2025**
- Cette offre est limitée à maximum 5.000€ par coopérateur (personne physique ou morale) et maximum 500.000€ par an, en application de conformité avec la réglementation légale en vigueur
- L'argent des coopérateurs est investi dans les projets de la coopérative. Il n'est donc pas possible de retirer ses parts n'importe quand (voir Article 7 des statuts).
- Il s'agit d'un investissement dans une activité économique, le risque n'est donc pas nul. Cependant, le **risque pour le coopérateur est limité strictement à la somme qu'il a engagée** dans la coopérative.
- Les parts sont nominatives. Le coopérateur reçoit une attestation officielle pour chaque versement.
- Plusieurs membres d'une même famille peuvent être coopérateurs, les enfants aussi. Ceux-ci doivent cependant disposer de l'autorisation parentale. Vous pouvez donc offrir une part de coopérateur à vos enfants, petits-enfants ou filleuls. Cela les incitera à s'intéresser au sujet et à se responsabiliser.

ROSA CANINA EST UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE (SC.ES)

- La société coopérative a obtenu le double agrément en tant qu'Entreprise Sociale.
 - Finalité de services à la collectivité
 - Autonomie de gestion
 - Primauté du travail sur le capital dans la répartition des revenus
 - Gestion participative
- Pour sa mise en place, la coopérative Rosa Canina a été conseillée par l'agence-conseil en économie sociale Steppes Services à Liège.
- Le fonctionnement de la coopérative est démocratique et participatif. Les décisions importantes sont prises par l'assemblée générale de tous les coopérateurs. Chaque coopérateur a droit à une seule voix, quel que soit le nombre de parts qu'il détient.
- La comptabilité de la coopérative est tenue depuis le début par le bureau d'experts comptables Detalle, Vasbinder & co SRL à Dalhem.
- Les statuts et les comptes de la coopérative sont accessibles en toute transparence sur simple demande.



NOS COORDONNÉES :

Rue de l'académie 53
4000 Liège

E-mail : rosacanina@skynet.be
www.rosacanina.be